ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

PROFESSION DE FOI
de Pierre BOURDELLÈS

Electeurs et Electrices de la Circonscription de LANNION-PAIMPOL,

Les années 1960-1970 sont capitales pour la Bretagne.

Afin que la *jeunesse* qui monte puisse gagner sa vie, fonder des familles sans avoir à émigrer en masse vers la région parisienne ou les autres parties les plus industrielles du pays, il nous faut, au cours de la période 1960-1970, créer dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, *cent mille* emplois nouveaux au minimum.

Simultanément, *nous devons élever le revenu et les conditions de vie de l'ensemble de la population bretonne* dont le niveau reste sensiblement inférieur à celui de la moyenne française.

OBJECTIFS REGIONAUX

Ces objectifs exigent la multiplication des établissements d'*enseignement* de tous les degrés, et *principalement agricoles et techniques;* la modernisation de nos moyens routiers, ferroviaires et portuaires, du service téléphonique; la rénovation de l'infrastructure économique et sociale de nos villes, de nos campagnes et de nos stations touristiques (renforcement des réseaux électriques, généralisation des adductions d'eau, élargissement et goudronnage des chemins, développement des services hospitaliers, de l'équipement hôtelier et touristique, extension des installations sportives : terrains, piscines, salles omnisport, nautisme, facilités de perfectionnement culturel), ainsi qu'un effort accru de construction de logements et de transformation de l'*habitat rural,* l'implantation dans notre province de nouvelles entreprises.

Personne n'ignore la part active que j'ai été appelé à prendre dans l'implantation à Lannion de la *zone industrielle.*

Grâce à notre Syndicat intercommunal dont les 18 communes — de Ploumilliau à Trévou-Tréguignec — m'avaient, dès 1956, confié la présidence, nous avons acheté et équipé 55 hectares de terrain, permettant ainsi tout d'abord au C. N. E. T. de s'y établir, et bientôt des laboratoires et ateliers de fabrication de matériel électronique qui exigeront une main-d'œuvre nombreuse.

Mon *souci essentiel,* ma *tâche primordiale seront désormais de tout mettre en œuvre pour que cette zone industrielle lannionaise étende ses ramifications aux chefs-lieux de canton et communes importantes de ma circonscription Lannion-Paimpol.*

Satisfaire ces besoins demande des investissements se chiffrant par un nombre élevé de milliards, mais dont le total est très inférieur à celui des crédits exigés pour l'extension et la transformation du *seul métro parisien,* ou par le *projet de jonction entre le Rhône et le Rhin.*

Ce n'est plus par la méthode des *petits paquets,* par l'octroi de crédits arrachés à l'occasion de chaque budget, que peut être assuré l'avenir de la région bretonne.

Il faut une *Loi-Programme* prévoyant sur une période d'années, et dans le cadre du Plan national, les crédits affectés dans chaque budget aux objectifs énumérés ci-dessus.

Avec René Pleven, président du CELIB, nous avons obtenu du Gouvernement et du Parlement, en juin 1962, l'engagement qu'une telle Loi-Programme serait déposée en 1962.

Mon premier objectif sera de m'assurer qu'elle contient les dispositions nécessaires, d'obtenir son vote, de veiller à son application.

OBJECTIFS POLITIQUES NATIONAUX

L'entreprise de rénovation à laquelle je souhaite voir associées *toutes les classes de la population bretonne :* paysans, commerçants, artisans, ouvriers, fonctionnaires, marins-pêcheurs, par leurs syndicats, leurs Chambres de Commerce ou d'Industrie, leurs Chambres de Métiers, les groupements de jeunes, les Syndicats d'Initiatives, les associations culturelles, exige, pour être menée à bien, un climat national d'expansion économique, une stabilité financière et monétaire auxquels il serait à la fois *contraire à la justice* et à la simple objectivité de ne pas reconnaître ce qu'a été la contribution de la Cinquième République *et du général de GAULLE, son premier Président.*

L'hommage rendu à ce qui a éte accompli depuis 1958 ne doit pas faire *oublier* ce qui a été réalisé dans les difficiles années qui suivirent la Libération pour le relèvement des ruines de la guerre et la réalisation des trois premiers plans français.

C'est pourquoi je place ma candidature sous le signe de l'union.

Si vous me renouvelez votre confiance, je m'efforcerai d'aider au *rapprochement des démocrates* par la formation d'*une majorité de gouvernement* reflétant la volonté populaire telle qu'elle se sera exprimée aux

élections législatives, et décidée, *dans le respect de la Constitution de 1958,* dans la *préservation de la paix scolaire,* à assurer la *stabilité du gouvernement* et le *bon fonctionnement des institutions.*

Pouvoirs exécutif et législatif doivent respecter leurs attributions constitutionnelles, dans un esprit de coopération. *Un gouvernement fort et stable* est parfaitement compatible avec *un Parlement qui légifère* et qui *contrôle* sans harceler, avec un pouvoir judiciaire dont l'*indépendance est la protection de tous les citoyens,* avec une radio et une télévision objectives, dont il est nécessaire qu'un statut nouveau garantisse l'impartialité.

OBJECTIFS SOCIAUX

L'unité dans un pays comme la France exige encore que la prospérité et le redressement national ne laissent pas subsister des détresses et des injustices matérielles et morales aussi inacceptables pour notre cœur que pour notre raison. L'un des rôles du Parlement est de veiller à ce que ceux qui sont les *moins organisés* et les *plus faibles :* personnes âgées, veuves, blessés du travail et de la vie, diminués physiques implaçables, ne soient pas oubliés.

J'ai toujours défendu leur cause, comme celle des anciens *serviteurs civils et militaires de l'Etat,* des *Anciens Combattants,* des *Pensionnés de la Marine Marchande,* des *vieux travailleurs de la campagne et de la ville.* Je continuerai à veiller à ce que l'Etat tienne à leur égard, comme à celui du personnel de ses services, ses engagements. Je m'efforcerai d'obtenir pour les *anciens exploitants,* actuellement exclus de tout régime de sécurité sociale, le droit de racheter leurs cotisations et, au fur et à mesure que le permettra l'arrivée à la vie active des classes pleines, l'*abaissement de l'âge de la retraite* des travailleurs des villes et des champs.

Les ouvriers de toute la circonscription Lannion-Paimpol demandent une révision des abattements de zone : je *soutiendrai cette revendication,* de même que, comme par le passé, je lutterai pour la réalisation effective de la *parité* des avantages sociaux et des niveaux de vie des cultivateurs, des artisans ruraux et des citadins. Je veillerai à ce que les grandes lois agricoles de 1960 et 1962 soient effectivement et loyalement appliquées, à ce que soient facilités les prêts pour l'installation des *jeunes de toutes les professions.*

Enfin, la solidarité française doit reconnaître les sacrifices matériels et moraux subis par nos compatriotes d'Algérie et des pays d'outre-mer devenus indépendants. Les mesures prévues pour faciliter leur intégration dans l'activité nationale doivent être plus rapidement appliquées, leurs droits à réparation des dommages subis promptement définis.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Maire depuis bientôt vingt-huit années, conseiller général depuis quatorze ans, je connais dans leur ampleur et dans leur détail les difficultés financières des communes et des départements. Communes rurales dont la population a si souvent diminué entre deux recensements, villes principales dont l'expansion pose d'autres problèmes, ont besoin d'une réforme des finances locales, d'*une meilleure répartition des produits de la taxe locale et de divers autres impôts prélevés par l'Etat, du rétablissement intégral du fonds routier.* Il faut utiliser une partie des plus-values fiscales à la réforme des finances locales en chantier depuis trop d'années, afin que puissent être *allégés les tarifs des patentes,* de la *personnelle mobilière* et autres impôts locaux.

CONSTRUCTION D'UNE EUROPE UNIE

L'œuvre d'unification européenne doit se poursuivre méthodiquement jusqu'à ce que l'*unité politique* et *économique* de l'Europe devienne *une réalité.*

Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour aider activement à l'application progressive du Traité du Marché Commun, facteur essentiel de notre prospérité, garantie de débouchés pour les excédents de notre production agricole.

Et nous devons maintenant favoriser l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Europe, adhésion qui offrira une chance nouvelle à notre économie régionale, en raison de notre voisinage de l'Angleterre.

LA PAIX

Cette Europe unie, dont la puissance n'a aucun caractère agressif, doit partager avec nous les charges de l'aide qui doit être donnée aux Etats nouvellement conduits à l'indépendance. *Elle est un des éléments nouveaux de l'équilibre mondial et de la paix.* Pour protéger celle-ci, la France doit reprendre un rôle actif au sein de l'Alliance Atlantique et des Nations Unies.

VOTEZ MASSIVEMENT

Si vous estimez que pendant la dernière législature j'ai accompli honnêtement, pleinement mes devoirs de parlementaire, vous ne devez pas disperser vos voix lorsque vous irez aux urnes le 18 novembre; dès le premier tour de scrutin, **votez utile !**

Je vous donne l'assurance, si vous me renouvelez votre confiance, de consacrer toutes mes forces, demain comme hier, à la tâche que vous m'aurez, une fois de plus, confiée.

VIVE LA REPUBLIQUE! VIVE LA FRANCE!

Pierre BOURDELLÈS

Candidat Républicain d'Union
Conseiller Général du Canton de Perros-Guirec
Maire de Louannec
Croix de Guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

Yves BOURDONNEC

Conseiller Général du Canton de la Roche-Derrien
Cultivateur à Prat

Le Chêne - Perros-Guirec